



AJOS INFOS



Lettre d'information de l'Association des Jardins Ouvriers de Selestat

N°46 juillet 2021

Dans ce numéro :

Page 1 :

Les dates à retenir

Les animations organisées par l'AJOS

Les lauréats du concours des jardins

Page 2 :

La chronique du légume. Qui suis-je ?

Pages 3 et 4 :

Nos sites de jardins disparus :

Im Paradies : un site de jardins, au-delà du Giessen.

Dates à retenir ...

✓ 31 juillet au Galgenfeld :

- 14h : Réunion jardinage « 1h au jardin ».

- À partir de 17h : Concours « Fleurs, fruits et légumes du jardin » et barbecue.

✓ 21 août : Animation cuisine « Du jardin à l'assiette », à partir de 14h.

✓ 29 août, au Galgenfeld :

- 14h : Réunion « 1h au jardin ».

- 15h : Fabrication de nichoirs à oiseaux.

- 15h30 : Confection de « cartes végétales », avec Catherine.

- À partir de 17h : Concours « Fleurs, fruits et légumes du jardin » et barbecue.

✓ 4 septembre : Animation cuisine « Du jardin à l'assiette », à partir de 14h.

✓ 4 sept. : Visite des jardins par le Comité

✓ Lundi 6 septembre : Animation « Un bouquet de fleurs du jardin », à 14h.

✓ 10 sept. à 20 h : Assemblée Générale à la salle Ste Barbe, pour vous accueillir nombreux dans d'excellentes conditions.

✓ 10 septembre : Date limite pour résilier votre contrat de location.

✓ 25 septembre à 14h : Réunion jardinage « 1h au jardin ».

✓ 26 sept. : Sortie « Champignons » avec la Société Mycologique du Centre Alsace.

✓ 2 octobre : Livraison de bottes de paille

✓ Dimanche 3 octobre : À la découverte des oiseaux trouvant le gîte et/ou le couvert dans nos jardins. Rendez-vous à 9h sur l'aire de loisirs du site du Galgenfeld (Rte de Colmar). Durée 2h.

✓ 16 octobre : Animation cuisine « Du jardin à l'assiette », à partir de 14h.

✓ 30 octobre : Démontage des compteurs d'eau. Laissez libre l'accès à votre parcelle.

✓ 14 novembre : Animation cuisine « Du jardin à l'assiette », à partir de 14h.

AG

L'Assemblée Générale se tiendra salle Sainte Barbe
le vendredi 10 septembre à 20 heures

Réservez cette date, nous comptons sur votre présence !

La vie de l' AJOS

Comme chaque année, nous vous proposons des animations tout au long de la saison, avec un objectif commun : créer de la convivialité dans nos jardins.



Concours « Fleurs, fruits et légumes du jardin » : Participez en présentant le produit de votre cueillette les 31 juillet et 28 août entre 17h et 18h, sur l'aire de loisirs du Galgenfeld, ou en désignant les plus beaux paniers à 18h. 4 lauréats seront récompensés par des bons d'achat de 15€ offerts par le maraîcher « GENY-Le Jardinier - Bld de Nancy ».

1h au jardin : Venez discuter jardinage lors des réunions mensuelles, les 31 juillet, 28 août et 25 septembre. Des conseils, des échanges de plants et de la bonne humeur au travers de la visite de deux jardins.



Cartes végétales : De belles compositions à réaliser à partir de fleurs et végétaux prélevés dans nos jardins. Rendez-vous le 28 août à 15h30, sur l'aire de loisirs du Galgenfeld

Expo de tomates : Compte-tenu de l'attaque de mildiou en cours en cette mi-juillet et de l'inondation d'un certain nombre de jardins, nous ne serons probablement pas en mesure de faire notre traditionnelle exposition de tomates fin août.



Atelier nichoirs à oiseaux : Fabriquez un nichoir à oiseaux, selon les plans de la LPO. Rendez-vous le 28 août à 15h sur l'aire de loisirs du Galgenfeld.

Sorties ornithologiques : À la découverte des oiseaux de nos jardins avec Jérôme et Alain, membres de la LPO, dimanche 4 octobre, de 9h à 11h. Rendez-vous sur l'aire de loisirs du Galgenfeld avec des jumelles si vous en disposez.



Du jardin à l'assiette : Reprise des rencontres culinaires... si les conditions sanitaires le permettent. Prochains rendez-vous les 21 août, 4 septembre, 16 octobre et 13 novembre. L'inscription préalable est indispensable.

Un bouquet de fleurs du jardin :

Avec les conseils de Christophe KEMPF, le fleuriste sélestadien de "Boule de Mousse", venez vous initier à l'art de faire une composition florale le lundi 6 septembre à 14h, sur l'aire de loisirs du Galgenfeld.



Sortie « Champignons » : En partenariat avec la Société Mycologique du Centre Alsace. Rendez-vous le dimanche 24 septembre à 8h au foyer AJOS.

Concours photo : Scènes de vie au jardin, fleurs, fruits, légumes, petites bêtes... Faites nous parvenir vos photos prises dans les jardins (6 maximum). Les lauréats seront récompensés au printemps 2022, lors de l'Assemblée Générale.

Concours des jardins 2021 ...

Le jury est passé le lundi 19 juillet. Les lauréats par ordre alphabétique :

Prix spécial du Jury :

Pero BANEKA - A37 - Galgenfeld
Patrick GUIOULLIER - A126 - Galgenfeld
Ludovic JEHL - A111 - Galgenfeld
Sinan OMERAGIC - A25 - Galgenfeld
Nikic ORJETA - B52 - Galgenfeld
Christiane SPIES - A82 - Galgenfeld
Bernard STIFF - A26 - Galgenfeld
Meryem ULKER - C08 - Rucherts matt
Laurent VUILLERMET - E11 - Giessen

Prix de la diversité biologique :

P. AVENET et A. WILLER - B70 - Galg.
Jérôme FRADET - A135 - Galgenfeld

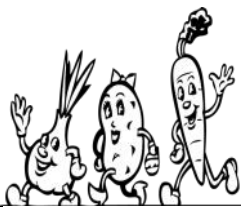
Prix du fleurissement :

Aiza BEKMOURZAEVA - B95 - Galgenfeld
Thomas BONNET - B79 - Galgenfeld
J. LINDEMANN et S. HIRLI - A107 - Galg.
Isabelle et Jérôme ROLIN - A18 - Galgenfeld
Philippe WEXLER - E01A - Giessen
Joseph WOLF - C09 - Rucherts matt

Prix d'encouragement :

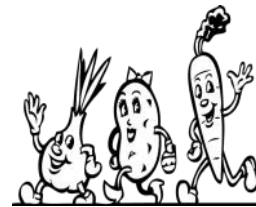
C. DUFFAUT et C. FEHLMANN - A21A - Galg.
René ERMANN - B53 - Galgenfeld
Camille GEIB - C13A - Rucherts matt
M-C PORET et M. HALLÉ - A46A - Galg.
Claude ROESCH - E16 - Giessen





La Chronique du légume

Qui suis-je ?



Tout le monde me connaît sans pour autant m'apprécier, je vois déjà se dessiner des moues écœurées à l'évocation de mon seul nom. Si je suis mal aimée, c'est probablement la faute aux cuisiniers, car je suis savoureuse pour qui sait bien m'accommoder.

J'appartiens à la famille des Chenopodiaceae, comme l'épinard, un mal aimé comme moi, le quinoa aujourd'hui auréolé de nombreuses vertus et ma cousine rave dont je tairai le nom. Je suis probablement originaire du bassin méditerranéen et je me suis dispersée vers l'est à une époque préhistorique.



Bien que vous m'ayez améliorée au fil du temps, je demeure très proche de ce qu'étaient mes ancêtres il y a des milliers d'années. Pourquoi s'évertuer à améliorer ce qui est parfait !

On trouve trace de ma culture en Europe du Nord il y a 4000 ans, c'est dire si je fais partie de votre alimentation et de votre pharmacopée. Pourtant depuis des lustres, j'ai mauvaise image, ainsi selon le Romain Pline l'Ancien, je parais inerte, sans saveur ou même sans âcreté aucune, je cause des vomissements et des flux de ventre. Au Moyen-Âge, je suis placée sous les bons auspices du pouvoir régalien de Charlemagne en étant inscrite au *Capitulaire de Villis* (ma cousine rave prétend que c'est elle qui est référencée, une vieille querelle), et je participe à la porée, une soupe du pauvre avec du poireau. Les révolutionnaires ont bien essayé de me mettre à l'honneur en donnant mon nom au 6^{ème} jour du mois de germinal, mais cela n'a pas duré et bien vite j'ai retrouvé ma mauvaise image. Il faut dire que mon nom latin « *Beta vulgaris* » ne m'aide pas, qu'est-ce qu'un bêta, et vulgaire qui plus est ? Même ma cousine, rave, au goût parfois terreux, est bien mieux considérée.

De nos jours, on me trouve à nouveau sur les étals des marchés et dans les jardins. Je reviens en grâce tant pour mes qualités gustatives que nutritionnelles. Selon les régions, je porte des noms différents : carde, en référence au cardon et à un emploi culinaire similaire de mes côtes, poirée, joutte (Bordelais et Charentes), jotte (Vendée) ou encore... blette (Nice) et mangold en alsacien. Vous m'avez reconnue ?



Bon ! Assez parlé d'histoire, passons à ma description :

- Je suis cultivée tant pour mes feuilles que pour mes tiges ou côtes qui peuvent être plus ou moins développées en fonction de ma variété.
- Mes tiges peuvent être blanches, rouges, voire jaunes. On me trouve dans les potagers, et depuis peu en décoration, dans les plates-bandes des espaces publics.
- Plusieurs de mes graines sont contenues dans les glomérules, ces fruits desséchés que vous semez.
- Je suis une plante bisannuelle, je produit mes semences à l'été de ma seconde année de culture et je me resème alors spontanément au jardin.
- Si vous choisissez bien ma variété, je résiste au froid alsacien. Paillée, vous pourrez encore me déguster durant l'hiver et au début du printemps.
- Je suis riche en fibres, en calcium, en potassium, en vitamines K et B et très peu calorique (15 Cal/100g, mais attention à la béchamel avec laquelle vous m'accompagnez souvent !).
- 36 de mes variétés sont actuellement inscrites au catalogue européen. Dans les catalogues des grainetiers vous me trouverez sous l'appellation Blonde à carde blanche, Verte à carde blanche d'Ampuis, Paros, Adria, Verte à couper, etc... ou encore pour mes espèces décoratives ET consommables À carde rouge ou À carde jaune du Chili.

Alors Je suis démasquée ?



Ma culture

J'apprécie les sols assez riches en humus, frais, profonds et les expositions ensoleillées. Semez moi d'avril à juin, en place, glomérule à glomérule ou en godets pour m'éviter limaces et escargots... que je déteste mais qui m'adorent. Éclaircir mes jeunes pousses à 20cm puis 40cm et pailler pour me conserver le sol humide (je suis constituée à 95% d'eau).

Ma récolte

Récoltez-moi au fur et à mesure des besoins 10 semaines environ après le semis (8 semaines pour les variétés dites à couper) et jusqu'aux gelées voire durant l'hiver pour ma variété Verte à carde blanche race d'Ampuis. Mes feuilles flétrissent vite, il faut les consommer aussitôt, tandis que mes côtes se conservent bien au réfrigérateur, elles peuvent même être congelées pour l'hiver.



Je suis facile à cultiver, mais sujet à quelques parasites et maladies.

Mes prédateurs et maladies ...

Mon plus grand ennemi dans nos jardins est le puceron noir. Vous m'en débarrasserez avec une pulvérisation de savon noir. La rouille, le mildiou, peuvent parfois s'attaquer à moi.

Un crumble pour m'apprécier ...

Dans un saladier, versez 150g de farine, 150g de beurre, un peu d'huile, 100g de noix et de graines concassées (noix, noisettes, graines de courge, de tournesol...), 50g de parmesan râpé. Malaxez en ajoutant un peu d'huile ou de farine jusqu'à obtenir une texture de grumeaux secs.

Emincez moi en coupant plus finement mes cardes, plus longues à cuire. Pelez et émincez un gros oignon doux, et mettez le tout à fondre sur feu doux, dans un faitout, avec un trait d'huile d'olive et du sel, durant 20 minutes environ.

Disposez le tout dans un plat à gratin, recouvrez de 100 à 150g de petits morceaux de fromage bleu (Gorgonzola ou Roquefort à doser selon les goûts), saupoudrez de la préparation farine-noix. Enfournez 30 minutes à 180 °C. Le dessus du crumble doit être bien doré, mais pas trop !



Je vous laisse découvrir l'ensemble de mes variétés, de mes goûts et même de mes couleurs. Je suis certaine de vous retrouver dans vos jardins et ... dans vos assiettes. **La BETTE**



LES SITES DE JARDINS DISPARUS : Le terrain IM PARADIES, au-delà du Giessen

Nos archives font mention de 13 terrains loués à la Ville, 4 loués à des propriétaires privés, sans compter au moins « 6 jardins de guerre » gérés par l'association durant la période 1943-1946. C'est l'histoire de ces terrains aujourd'hui disparus que nous tentons de retracer. Depuis le n°37 de l'AJOS infos, nous avons évoqué l'histoire du terrain DAECERTSGRABEN, dans l'actuel quartier de la Redoute, celle du terrain STUHLFABRIK, près du canal de Châtenois, route de Ste Marie-aux-Mines, celle du terrain dit « ROUTE DE COLMAR » à l'emplacement de l'actuel magasin Michelsonne, celle du terrain « BEI DER SCHANZ », près du champ de tir, celle d'un site particulier, le « JARDIN D'AGRÉMENT—NATURHEILGARTEN » au Dieweg, les terrains dits « DERRIÈRE LE COLLÈGE » et « Bld DE NANCY », à l'emplacement du gymnase et du restaurant scolaire Koeberlé, le terrain « BOPP » derrière la Société Alsacienne d'Aluminium, les terrains HEYDEN 1 & 2 loués à l'hôpital civil de Sélestat ou encore le terrain « GARDE MOBILE - BEIM DIEWEG » près du « Quartier Cambours ».

Dans ce numéro de l'AJOS infos, nous détaillons l'histoire d'un troisième terrain loué à l'hôpital civil de Sélestat, le terrain IM PARADIES.

Vous disposez de photos, d'informations sur d'anciens sites de jardins gérés par l'association, alors contactez nous !

LE TERRAIN IM PARADIES

Un terrain loué à l'hôpital civil, au-delà du Giessen, au lieu-dit Im Paradies

Au sortir de la seconde guerre mondiale, la « Société pour le développement des jardins ouvriers de Sélestat », dénomination de notre association jusqu'en septembre 1948, est à la recherche de terrains pour satisfaire la demande et remplacer les « terrains de guerre » qu'il faut restituer à leurs propriétaires. L'hôpital civil de Sélestat dispose de nombreux terrains sur Sélestat et les communes voisines, obtenus par dons ou cédés en paiement de séjours en hospice, voire de soins reçus. « La Gazette » de novembre 1946, le journal des jardins ouvriers alsaciens, fait état de la signature avec l'hôpital civil d'un nouveau bail pour une parcelle de 33,66 ares, située « Im Paradies », pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} janvier 1947, cela au prix de 5F/are (43 centimes de 2020).

Une localisation retrouvée du site de jardins

Les archives de l'association donnent peu d'informations sur ce site de jardins. Nous ne disposons pas du bail de location et nous avons perdu la localisation précise du terrain, le lieu-dit Im Paradies couvrant une vaste zone entre Giessen au nord de la ville, l'actuel carrefour « Maison Rouge » et la voie ferrée. C'est un document des archives municipales, consulté lors de nos recherches sur le terrain HEYDEN 1 (Voir AJOS infos n°44) et donnant la liste des terrains vendus par l'hôpital civil de Sélestat en vue de construire le nouvel hôpital, qui nous a fourni les coordonnées cadastrales du site de jardins « Im Paradies ». Le terrain, actuellement en friche, se situe côté ouest de la route de Strasbourg, face à la station essence TOTAL, entre la maison à l'angle du chemin menant au cimetière israélite et celle face aux établissements GRBIC.

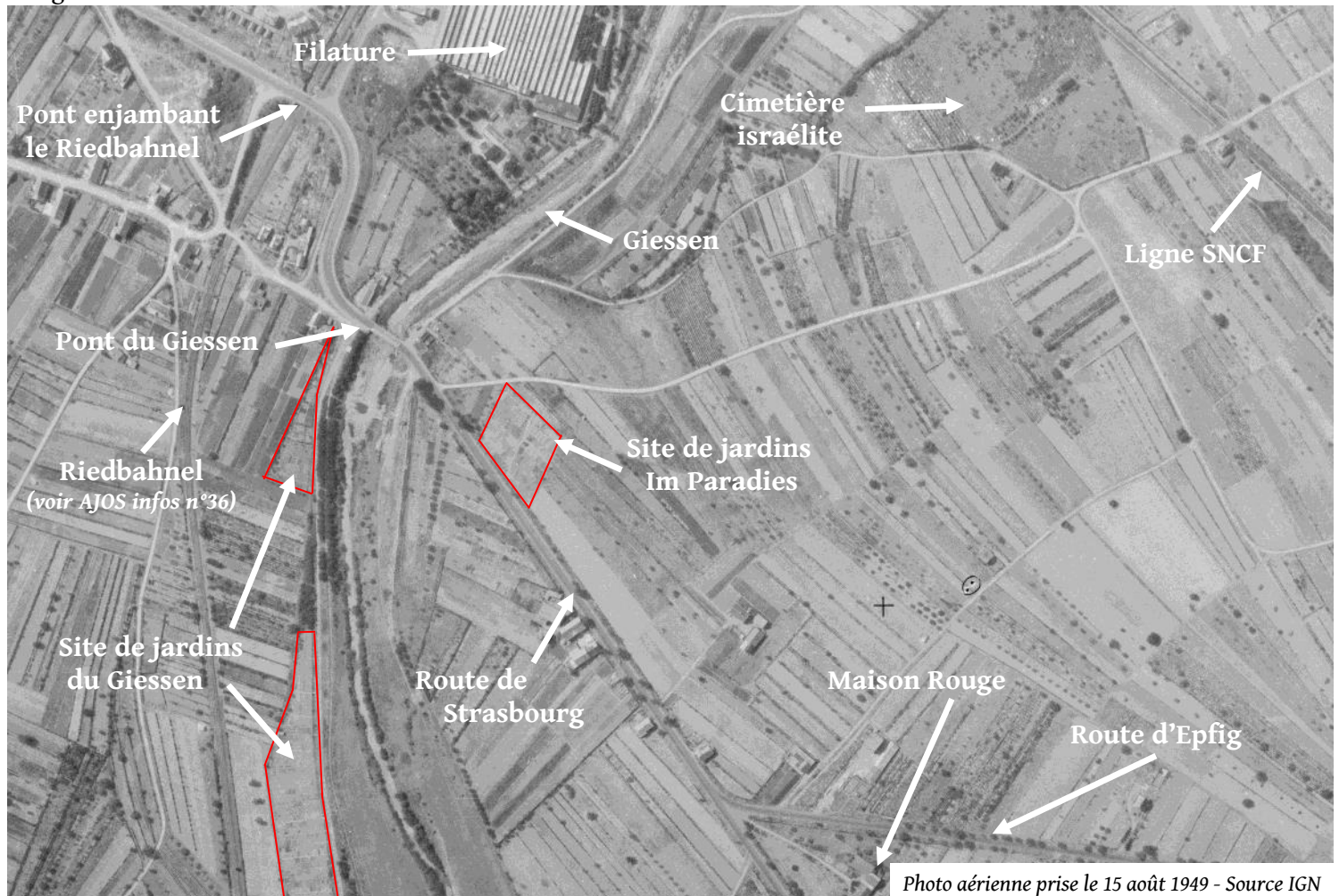


Photo aérienne prise le 15 août 1949 - Source IGN

LES SITES DE JARDINS DISPARUS

Le terrain IM PARADIES ... suite

Le site disparaît pour construire l'hôpital

Les jardiniers du terrain Im Paradies envisagent l'avenir sereinement et demandent, lors de l'Assemblée Générale du 15 janvier 1950, « que le Comité les soutienne en vue de créer une possibilité d'avoir l'eau à leur portée ».

Pourtant l'avenir de ce site est compromis par le financement de la construction du nouvel hôpital (l'hôpital actuel). L'hôpital civil de Sélestat va vendre près du tiers de son patrimoine foncier, soit 87,5 hectares, dont le terrain de 33,66 ares occupé par les jardins ouvriers.

La disparition du terrain Im Paradies est évoquée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 mars 1950.

Les archives de l'association ne mentionnent pas la date de fin du bail et nous ne savons donc pas quelle a été la fin de vie du site. Seule certitude, l'hôpital civil de Sélestat vend le terrain pour 270000F (6800€ de 2020) à Auguste KAELEBEL, grainetier, et son épouse née MAGNIEN Irma le 17 septembre 1951. Après 4 ans d'existence, c'en est fini du site de jardins « Im Paradies ».

Le patrimoine foncier de l'hôpital de Sélestat ...

En janvier 1951, l'hôpital civil de Sélestat dispose d'un patrimoine foncier de près de 284 hectares réparti sur les communes de Mussig, Châtenois, Orschwiller, Scherwiller, Kintzheim, Ebersheim, Lièpvre et Sélestat. Ce patrimoine, constitué au fil des siècles, provient de dons ainsi que de terrains cédés en paiement de soins reçus ou de séjours en hospice.

De manière à financer l'acquisition des terrains nécessaires et une partie de la construction du nouvel hôpital (celui que nous connaissons aujourd'hui), l'hôpital civil de Sélestat va vendre près du tiers de son patrimoine foncier, soit 87,5 hectares.

Des terres précoces au nord du Giessen...

Nos jardins étaient implantés sur le lieu-dit Im Paradies. Ces terres légères et avec du gravier étaient plus précoces pour les cultures printanières. Elles permettaient, selon Marcel REBHUN, de gagner 8 jours, ce qui était important. Ces terres furent un peu délaissées par les maraîchers sélestadiens suite à la construction du Riedbahn au début des années 1900, le pont qui enjambait la voie ferrée au niveau des actuels établissements Männel étant délicat à franchir avec les charrettes tirées par des chevaux.

L'association est alors en pourparlers avec la Ville pour la mise à disposition de 2 ha supplémentaires au Galgenfeld (les actuels jardins B48 à B99).

Terrain Im Paradies - Liste des jardiniers en 1948/1949

1	KUNTZ Joseph	Rue des laboureurs
2	CASPAR Georges	Cité
3	MAURER Louis	Rue des grenouilles
4	MEYER Paul	Place Gambetta
5	WILLEM Joseph	Quai des pêcheurs
6	REINHART Émile	Rue des Franciscains
7	DIETSCH Oscar	Rue de l'Église
8	GRAUFFEL	Police ?

La première jardinerie sélestadienne...

Les 33,66 ares du site de jardins « Im Paradies » ont été rachetés par Auguste KAELEBEL, l'un des deux grainetiers sélestadiens de l'époque avec Albert HAUBENSACH. Le site deviendra le premier « Versuchsgarten » sélestadien (jardin expérimental) comme indiqué sur le fronton à l'entrée, le mot jardinerie n'existant pas à l'époque. Le jardinier en chef LAGIER y cultivait vivaces, fleurs, replants et graines potagères... KAELEBEL.

Sylvie KLEIN dont les parents tenaient la ferme RUHLMANN toute proche se souvient d'un jardin ordonné, d'un bassin avec des poissons, d'une grande (avec ses yeux d'enfant) statue métallique alimentant le bassin, et surtout d'un abri pour ranger l'outillage de jardin à la toiture en forme d'aile (cet abri existe toujours dans le fouillis de végétation). Elle avait interdiction parentale de s'aventurer sur ce terrain, par peur des nombreux puits présents.

Un pavillon d'exposition de 60m², constitué de 3 pentagones, est construit en 1968. L'activité de cette jardinerie, route de Strasbourg, cessera à la fin des années 1980, probablement au départ à la retraite du jardinier en chef, le magasin place de la Victoire, face à la salle Ste Barbe, continuant la sienne jusqu'au milieu des années 2000.



À gauche, la grainetterie KAELEBEL, place de la Victoire, au milieu des années 1980, actuellement occupée par un assureur. Le bâtiment du Printania, construit pour abriter « Le Louvre Alsacien », un grand bazar, deviendra Prisunic et est actuellement occupé par une grande chaîne de vêtements. La ruelle s'appelait avant 1900 « Rue des jardiniers », car elle abritait entre 1300 et 1500 le « Foyer-Club des maraîchers sélestadiens ».

Dans le prochain numéro, nous évoquerons les terrains « Près du stade », dans le quartier du stade municipal actuel.

Nos sources pour cet article : Archives AJOS, Archives municipales de Sélestat, Cadastre de Sélestat, IGN.

Tous nos remerciements à Michel ROESCH et Marcel REBHUN pour leur aide si précieuse et à Sylvie KLEIN pour son accueil.

DES SITES DE JARDINS DISPARUS ...

Le cimetière israélite de Sélestat...

Le terrain Im Paradies était proche du cimetière israélite. Cela nous procure l'occasion de nous intéresser à l'histoire de ce lieu que beaucoup d'entre nous ne connaissent qu'au travers de la vision fugitive que nous en avons en gagnant Strasbourg par le train.

À la recherche d'un lieu de repos des défunts de confession juive...

Les juifs arrivent en Alsace autour des années 1250 et sont assujettis à une multitude de lois restrictives. Ils peuvent travailler en ville, en exerçant uniquement certaines professions mais ne peuvent y habiter (Les juifs ne pourront habiter en ville qu'après la révolution). Les communautés locales se regroupent donc principalement dans les villages de Dambach, Muttersholtz (près d'un tiers du village était de confession juive) et Scherwiller, les inhumations se faisant à Colmar.

Mais le cimetière israélite de Colmar devient trop petit et son extension est refusée par les autorités administratives de l'époque. Aucun lieu d'inhumation n'est disponible entre Strasbourg et Colmar. Les communautés de Bergheim, Dambach et Ribeauvillé (Haut-Rhin, Bas-Rhin n'existent pas encore !) recherchent donc un lieu pour pouvoir y reposer leurs morts. Les refus sont nombreux. En 1622, un terrain est acheté au nord de Sélestat. Le lieu n'est pas idéal, il est à l'époque éloigné de la ville et la nappe phréatique est proche mais il répond à certaines nécessités :

- Les concessions étant perpétuelles, il faut prévoir la possibilité d'extensions.
- Proximité d'un cours d'eau (l'Ill, pas le Giessen) car les corps pouvaient arriver par voie fluviale.

Les premières tombes sont en bois, il n'en reste donc rien aujourd'hui. Le lieu de ces sépultures correspond aujourd'hui à une vaste zone enherbée au centre du cimetière (rappelons que les concessions sont perpétuelles). Les tombes avec stèles identifiées comme les plus anciennes datent de 1666.



L'une des plus anciennes tombes identifiée, datant de 1666



Une tombe isolée dans la partie la plus ancienne du cimetière et la partie classée monument historique. Le cimetière a été annexé par les nazis durant l'occupation avant d'être repris par la Ville de Sélestat de 1945 à 1979. Il est propriété du Consistoire israélite du Bas-Rhin depuis cette date et administré par un laïc au moyen des dons et des sommes perçues pour les concessions.

Une grande symbolique

Nombre de sépultures présentent une colonne brisée, symbole d'une vie brisée en plein élan. De même, il n'est pas rare de trouver gravé sur la tombe des symboles traduisant la fonction du défunt dans la communauté.

Des cérémonies

De grandes cérémonies ont lieu le dernier dimanche d'avril pour la « Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation » ainsi qu'avant la fête de Roch Hachana, le nouvel an juif, qui sera cette année fêté les 7 et 8 septembre pour le passage dans l'année 5782 du calendrier hébraïque. À cette occasion, les tombes doivent être nettoyées et débarrassées des petits cailloux déposés sur les sépultures à chaque visite.

Plus de 4000 tombes identifiées...

Au fil du temps le lieu est devenu cimetière central de 19 autres communes. De nombreuses extensions du cimetière ont donc été réalisées la première en 1699, la dernière datant de 1979. Plus de 4000 tombes avec stèles sont aujourd'hui identifiées, tâche rendue difficile pour les tombes anciennes du fait que le registre des inhumations détruit à la Révolution n'a été repris qu'en 1820. Les inscriptions sont en hébreu ancien, français ou allemand.

Depuis le 10 juillet 1995, les stèles se trouvant sur la « Vieille terre » du cimetière sont classées monuments historiques.

L'absence de fondations et un terrain très humide rendent les stèles anciennes peu stables et nécessitent un travail d'entretien et de consolidation permanent.

Une inhumation très égalitaire...

Dans la religion juive, le défunt doit être inhumé dans les 24h. L'équipe pilotée par l'administrateur du cimetière prend en charge le corps pour la toilette, organise la cérémonie d'inhumation dans la petite chapelle du cimetière, met en terre le défunt dans un cercueil « standard ». C'est après une année, durant laquelle la tombe n'est qu'un simple tas de terre qu'une stèle est posée par la famille.

au cimetière familial

Il est de coutume de réserver très tôt dans la vie, parfois dès le mariage, une concession dans le cimetière familial. Aussi, des hommes et des femmes de toute la France, mais également de l'étranger sont-ils inhumés au cimetière israélite de Sélestat. Les tombes sont alignées en rangées, en principe par ordre d'inhumation, la première tombe de la rangée étant honorifique et réservée à des défunts ayant, par leur fonction, rendu un service à la communauté.